

Les socialistes belges votent contre le Ceta

Le Parlement européen doit adopter ce mercredi à Strasbourg l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada (Ceta). Les députés socialistes belges voteront contre, alors que la majorité de leur groupe politique, le S&D, s'exprimera en faveur. *«Je vote 'non' parce ça fait trois ans qu'on travaille sur ce dossier et que, pour moi, le Ceta est un accord du passé», nous a confié Marie Arena.*

Ce vote de résistance, aux côtés des Verts européens et de la gauche radicale, étonne. Les socialistes wallons avaient fini par accepter que la Belgique signe l'accord de libre-échange fin octobre, après quelques jours d'opposition qui firent connaître son nom à toute la planète.

Marie Arena a l'impression de *«d'acheter un chat dans un sac»*. Les conditions fixées par la Région wallonne à propos de la clause d'arbitrage n'ont toujours pas été remplies.

La majorité des députés européens, libéraux, conservateurs et socialistes, devraient voter en faveur du Ceta. Ce vote positif devrait ouvrir la voie à l'application provisoire, a priori dès le mois d'avril, d'une grande partie du texte, exception

faite de quelques chapitres litigieux, le temps qu'il soit ratifié par l'ensemble des Parlements nationaux et régionaux de l'UE.

Or, rappelle Marie Arena, si les conditions négociées avec la Wallonie ne sont pas remplies, la Région wallonne pourrait ne jamais ratifier l'accord de libre-échange.

«Le Ceta est un accord du passé.»

MARIE ARENA
DÉPUTÉE EUROPÉENNE (S&D)

Marie Arena, députée européenne

«La Commission européenne se trompe, le Ceta n'est pas moderne du tout»

LES PHRASES CLÉS

«On nous demande d'acheter un chat dans un sac. Même ceux qui sont favorables au Ceta ne savent pas ce qu'ils votent».

«Le Ceta est un accord du passé.»

«Dire que le Ceta va permettre de monter les normes à un niveau supérieur, c'est prendre les gens pour des idiots.»

INTERVIEW VINCENT GEORIS À STRASBOURG

La socialiste belge Marie Arena votera contre l'accord de libre-échange entre l'Europe et le Canada (Ceta) aujourd'hui au Parlement européen. Tout comme ses collègues belges Marc Tarabella et Hugues Bayet, les Verts européens ainsi que la gauche radicale.

Ce vote négatif fait écho à l'opposition des socialistes wallons. Mais il va à contre-courant de deux tiers des socialistes européens (S&D). Ceux-ci voteront «oui», aux côtés des libéraux, du centre droit (PPE) et des conservateurs (ECR). Cette majorité devrait l'emporter, ce qui entraînera l'entrée en vigueur partielle du traité. L'Echo a rencontré l'eurodéputée avant le vote.

Pour quelles raisons continuez-vous à vous opposer au Ceta?

Je vote «non» parce ça fait trois ans qu'on travaille sur ce dossier et que, pour moi, c'est un accord du passé. Il ne prend aucunement en considération les enjeux de l'avenir, comme

l'accord de la COP21 sur le climat. Or l'impact des investissements sur le développement durable est évident. Il suffit de prendre l'exemple des quotas agriculture qui sont dans cet accord, qui va encourager les Européens à consommer du bœuf canadien.

La Wallonie a pourtant fini par dire «oui» au Ceta après avoir obtenu des ajustements. Vous n'êtes pas rassurée?

Le processus est loin d'être terminé. Le Ceta est un traité mixte, il doit encore être ratifié

par les parlements nationaux et régionaux. Entre le vote de ce mercredi et la ratification, la Commission européenne s'est engagée à apporter un certain nombre de modifications pour améliorer le mécanisme de règlement des conflits, conformément à l'accord avec les Wallons. La première question qui se pose c'est ne faudrait-il pas attendre de connaître ces modifications pour voter? On nous demande d'acheter un chat dans un sac. Même ceux qui sont favorables au Ceta ne savent pas ce qu'ils votent.

La Commission européenne le présente comme un accord de nouvelle génération...

Elle se trompe. Le Ceta n'est pas moderne du tout. Il a été signé à la va-vite en 2014 par Karel De Gucht et consorts pour éviter que le développement durable ne soit intégré dans le texte. Autant il garantit la protection des investisseurs, autant il ne garantit nullement par des sanctions la protection du développement durable. À l'avenir on doit imaginer le commerce autrement qu'aujourd'hui.

L'arrivée de Donald Trump, le regain de protectionnisme dans le monde ne doivent-ils pas pousser l'Europe à avancer?

Face à la montée des protectionnistes tels que Trump ou Le Pen il faut une réaction. Et la seule qu'apporte la Commission, c'est la fuite en avant vers l'ultralibéralisme. Il y a d'une part les populistes qui disent «stop» et de l'autre côté, les ultralibéraux qui disent «on accélère».

Qui a raison?

Les deux ont tort. La globalisation est un fait, de par l'évolution numérique et technologique. Inutile de lutter contre, surtout si on

voit le peu d'intérêt que manifeste Trump pour l'environnement. D'un autre côté, la pédale sur l'accélérateur n'est pas la garantie du maintien du commerce. Au contraire, c'est suicidaire, car cela renforce les populistes.

Je suis plutôt de celles qui disent qu'il faut faire pause sur les accords de libre-échange. Pas pour dire qu'il n'en faut plus, mais pour trouver quel équilibre on peut établir dans une relation commerciale dans le contexte nouveau où nous nous trouvons.

Certains disent que si l'Europe ne peut conclure avec le Canada, elle ne pourra le faire avec aucun autre État...

J'inverse la proposition. Pourquoi mettre en place un mécanisme de protection des investissements par une cour privée alors que les Canadiens sont si proches de nous? Pourquoi ne pas faire confiance à la justice canadienne pour régler des litiges? Il n'y a pas un seul cas d'investisseur canadien maltraité en Europe par les tribunaux, et pas un seul investisseur européen maltraité par les tribunaux canadiens.

Je ne suis pas anti-canadienne. Je me méfie plutôt de ce que décident les multinationales canadiennes et européennes.

L'ISDS, le premier mécanisme de règlement des litiges, a pourtant été amélioré. Cela ne suffit pas?

Au début, les pro-Ceta ne juraient que par l'ISDS. Mais la Commission a fini par faire une consultation auprès de la population et 97% des gens ont dit qu'ils n'en voulaient pas.

Le Parlement l'a rejeté et la Commission a proposé l'ICS (Investment Court System). Ce système est meilleur car il prévoit un appel et les juges sont tirés au hasard. Le pro-

blème, c'est que ces magistrats ont un montant de revenu minimal insuffisant pour vivre, et puis, au-delà, ils sont payés au cas. Or, comme les cas ne peuvent être déposés que par les investisseurs, plus ils donnent raison aux investisseurs plus ils sont sûrs d'avoir des cas.

Le Parlement wallon pourrait-il refuser de ratifier le Ceta?

Il ne le ratifiera pas si deux conditions ne sont pas remplies. Un, le fonctionnement

du tribunal arbitral doit être calqué sur celui d'une justice pure et dure. Deux, l'ICS doit être jugé compatible par la Cour de justice européenne. La Commission s'est engagée à faire la modification de l'ICS pour le calquer sur le fonctionnement des cours et tribunaux publics. Elle est en train de faire le travail, mais elle prend son temps. Elle sait que le Parlement wallon n'est pas éternel, que s'il y a un changement de majorité, le Ceta passera tel quel. Quant à la deuxième condition, la question à la

Cour, c'est au ministre des Affaires étrangères Didier Reynders de la poser. Mais plus personne n'en parle.

Vous craignez que la Belgique ne demande jamais l'avis de la Cour?

Il faut aller vite. La ratification aura lieu dans les deux ans. Or, la Cour ne remet pas son avis dans les six mois. Cela doit donc se faire maintenant. On ne peut pas faire du fédéralisme tactique en pensant que les Wallons n'oseront pas s'opposer.